

**Troyes Champagne****Métropole****REPUBLIQUE FRANÇAISE****DEPARTEMENT DE L'AUBE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**Délégation certifiée exécutoire  
Reçue par le représentant de l'Etat le / Affichée le  
15 03 2017 / 17.03.2017  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Alain BENEDETTI**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 MARS 2017**

Date de convocation et d'affichage : 3 mars 2017

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 H 11.

**Étaient présents :**

**Mmes** AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BERTAIL Sibylle, BETTINGER Sylvianne, BOUCHOT Chantal, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FINET Odile, GARIGLIO Elisabeth, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, MICHEL Sophie, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUERIN Françoise, RABAT ARTAUX Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTA Colette, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT MARS Véronique, SIMON Véronique, THOMAS Christine, URBAIN Sandrine, ZAJAC Anna

**MM.** ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BAILLY Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DEMOISSON Daniel, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAUX Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, FRAPIN David, GABRIEL Martin, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GONCALVES José, GRIENENBERGER Daniel, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, MARTINOT Bruno, MEIRHAEGHÉ Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MOSER Alain, PARIGAUX Jean-Louis, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, REHN Yves, RICHARD Olivier, ROBLET Bernard, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Sergé, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SPILMANN Marcel, SUBTIL Bruno, SYDOR Dimitri, THIBAUT Christian, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VAN de ROSTYNE Alain, VETTER Claude, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZWALD Jérémy

**Représentés :** LEPRINCE Didier par GAUJARD Richard, MOUILLEFARINE Jean-Claude par HOUARD Bruno, VAN DE WALLE Robert par Philippe DESBUQUOIS,

**Sont excusés et ont donné pouvoir :** GIRARDIN Olivier à BERTHOLLE Jean-Paul, PETIT Sandrine à GARNERIN David, RIGAUD Jacques à MICHEL Sophie, MENUÉL Gérard à BAROIN François, SEBBARI Samira à PAUTRAS Marie-Françoise, MONTAGNE Jean-Jacques à BLANCHARD Dominique, GRAFTEAUX PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GANTELET Bruno à HELLIOT-COURONNE Isabelle, MANDELLI François à LE CORRE Marie-Pierre, OUADAH Karima à SEBEYRAN Marc.

**Absents et excusés :** BLASCO Thierry, RESLINSKI Jean-François, ROYERE Raynald, FRAENKEL-LOCHARD Stéphanie, BAUDOUX Bruno,

Le Conseil Communautaire a choisi comme secrétaire de séance, RICHARD Olivier.

<b>DELIBERATION N°1</b>	<b>Adhésion de Troyes Champagne Métropole au Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers et assimilés du Territoire d'Orient (SIEDMTO)</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Bernard ROBLET</b>

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
121	129	128	1	2	

Le rapport est approuvé à la majorité des suffrages exprimés.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 MARS 2017

Rapporteur : Bernard ROBLET

<b>ADHESION DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU TERRITOIRE D'ORIENT (SIEDMTO)</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Exposé :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communautés de communes Bouilly Mogne Aumont, Seine-Barse, Seine Melda Coteaux, des Portes du Pays d'Othe et le Grand Troyes ont fusionné dans un même et unique Etablissement public de coopération intercommunale dénommé Troyes Champagne Métropole.

Si le Grand Troyes exerçait cette compétence en régie sur l'ensemble de son territoire, les communautés de communes de Seine-Barse et de Seine-Melda-Coteaux adhéraient pour partie quant à elles au syndicat intercommunal des déchets ménagers et assimilés du territoire d'Orient (SIEDMTO).

La communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole étant désormais seule compétente en la matière, le législateur a prévu à l'article L5216-7 du Code Général des Collectivités Territoriales que celle-ci pouvait représenter les communes membres des communautés de communes ayant fusionné au SIEDMTO selon le mécanisme de la représentation-substitution. Ce dispositif permet d'éviter les situations de double transfert d'une même compétence à deux structures intercommunales distinctes.

S'agissant d'une représentation fondée d'une part sur les capacités techniques de Troyes Champagne Métropole à assurer le même service sur l'ensemble de son territoire, et du respect des souhaits de chaque commune, Troyes Champagne Métropole souhaite adhérer au SIEDMTO au lieu et place des 14 communes suivantes : Bouranton, Clérey, Courteranges, Fresnoy-le-château, Laubressel, Lusigny-sur-Barse, Mesnil-Saint-Père, Montaulin, Montiéramey, Montreuil-sur-Barse, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny, Thennelières et Feuges.

**Décision :**

En conséquence il vous est proposé :

- **D'ADHERER** selon le mécanisme de représentation-substitution au Syndicat Intercommunal d'Elimination des Déchets Ménagers et assimilés du Territoire d'Orient (SIEDMTO) au lieu et place des communes de Bouranton, Clérey, Courteranges, Fresnoy-le-château, Laubressel, Lusigny-sur-Barse, Mesnil-Saint-Père, Montaulin, Montiéramey, Montreuil-sur-Barse, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny, Thennelières et Feuges.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote